



Francepal

L'UTILISATION DE PALETTES EN BOIS : MOYEN DE RÉDUIRE LA «FACTURE CARBONE» DES ENTREPRISES ?

Lettre d'information
février 2008

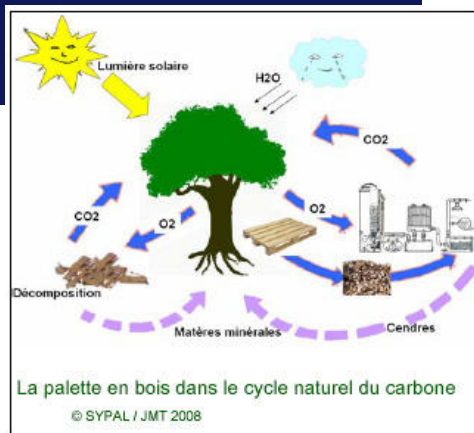
Les fabricants de palettes britanniques ont confié à un organisme indépendant la réalisation d'une étude (1) pour déterminer l'empreinte carbone d'une palette en bois. Equivalent britannique du «bilan carbone» développé en France par l'ADEME, cette étude s'inscrit dans la démarche de lutte contre les gaz à effets de serre.

Portant sur un éventail représentatif des palettes en circulation en Europe, le cadre de cette étude prend en compte toutes les formes d'émissions de CO₂ résultant des sources suivantes :

- le matériau dans lequel les palettes ont été fabriquées,
- l'énergie consommée par la récolte et le transport du bois,
- l'énergie consommée pour la fabrication, le séchage et le traitement thermique des palettes,
- le transport des palettes tout au long de leur vie.

Les résultats sont spectaculaires et surprenants pour qui n'est pas familier de la notion de «puits de carbone». Ils démontrent que les palettes en bois, quelque soit leur type et quelque soit l'opération éventuellement appliquée (séchage ou traitement thermique) possèdent une «empreinte carbone négative».

La récolte forestière, le transport des grumes, leur sciage, l'énergie consommée durant la phase de fabrication, ainsi que les différents transports de la palette sont, bien sûr, des activités avec un bilan carbone positif donc néfaste. Mais les émissions de CO₂ résultant des phases de fabrication et d'utilisation sont largement compensées par le fait que le bois séquestre le CO₂ dans l'atmosphère pendant toute sa période de croissance.



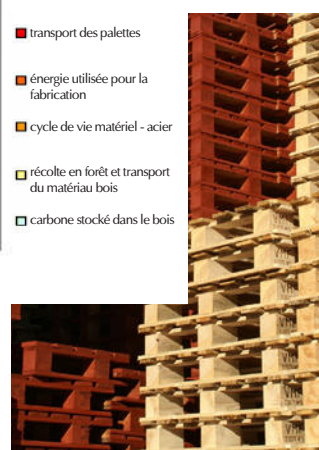
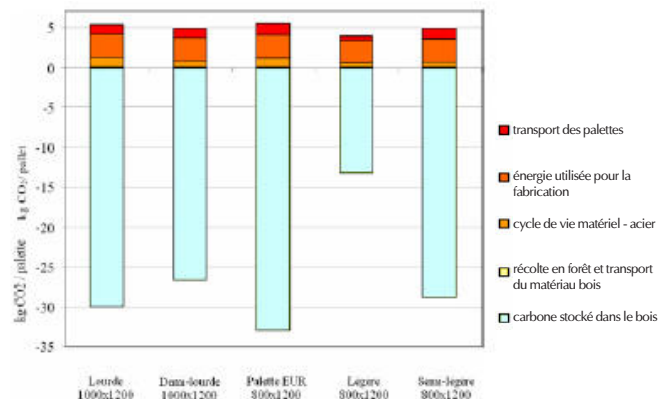
(1) Étude réalisée en 2007 par ESD pour le compte de : timcon
(tous les résultats sur www.timcon.org)

A l'heure où l'on développe la culture de forêts destinées à la production d'énergie (le bois est la principale énergie propre issue de la biomasse), il est aisé de s'approprier la formule de notre fédération européenne FEFPEB :

«UTILISEZ LE BOIS AVANT DE LE BRÛLER. UTILISEZ DES PALETTES, VOUS PROTEGEZ LA PLANETE DE VOS ENFANTS».

Au niveau européen, la FEFPEB met également en valeur la généralisation attendue de la «taxe carbone» dont devront s'acquitter les entreprises en proportion de leurs émissions de CO₂. Certes cet aspect financier est bien dérisoire face à l'enjeu environnemental, mais ne doutons pas que cet argument sonnante et trébuchant pourrait influencer les décideurs en faveur des palettes bois.

Résultat de l'étude pour le cas le plus défavorable : la palette traitée thermiquement puis séchée. Le bilan est sans équivoque : les postes «transport» et «fabrication» sont largement compensés par l'effet «puits de carbone».





**Lettre d'information
février 2008**



Les réponses à la question «Comment nos clients perçoivent-ils FRANCEPAL?» sont une source essentielle à l'alimentation de nos pistes de progrès et notre démarche d'amélioration continue. Nous remercions plus particulièrement les 43 sociétés clientes (40%) ayant acceptées de consacrer le temps nécessaire à notre enquête.

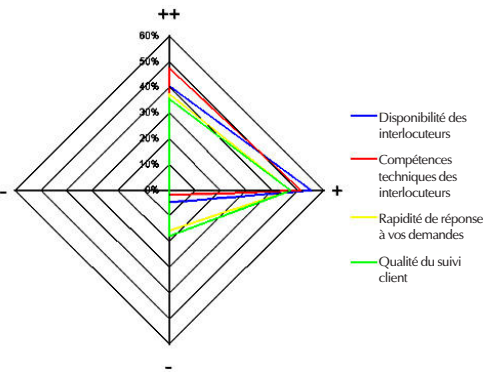
LES CHANGEMENTS DANS NOTRE CAPITAL HUMAIN

Stéphane JOSPIN, notre Responsable de Production, quitte FRANCEPAL pour prendre en charge un poste de plus grande envergure dans une entreprise internationale implantée dans la région angevine. Sa collaboration déterminante durant les trois dernières années a largement contribué au développement de notre changement de culture engagé pour l'amélioration de la satisfaction de nos clients. Il est remplacé depuis le 1^{er} février par Stéphane DELARBRE, 35 ans, BTS Productique et DESS Management, en provenance de l'usine VALEO de la Suze-sur-Sarthe, de façon à assurer la continuité des actions en cours.

Depuis le début 2008, quatre opérateurs FRANCEPAL volontaires sont en formation «Conducteur de lignes automatisées» au Centre de Formation Continue La Baronnerie à Angers. Après 140 heures de formation pour chacun, tant dans le domaine technique que le domaine managérial et bien sûr la qualité des produits et des process, début Avril, ils animeront le quotidien de nos lignes automatisées avec une forte implication à notre démarche de progrès et amélioration continue au service de nos clients. Une seconde promotion suivra dès début 2009.

RESULTATS DE L'ENQUÊTE QUALITE 2007

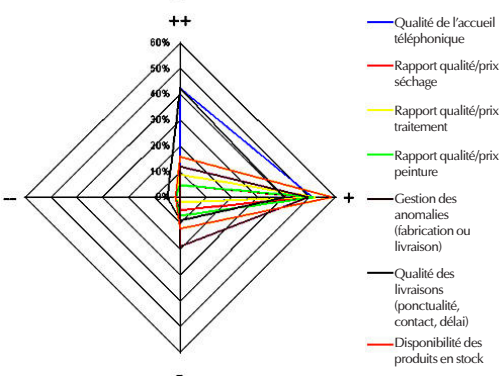
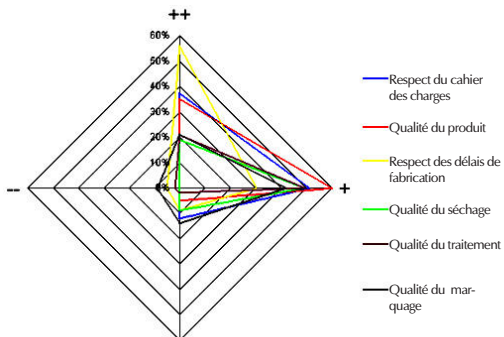
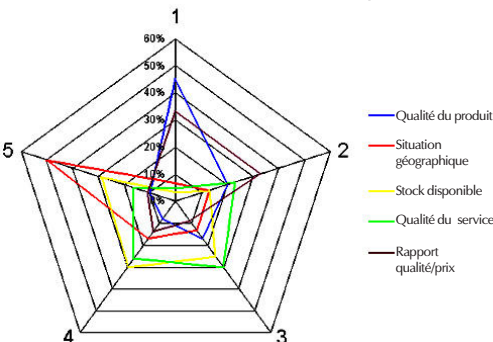
Notre prestation commerciale est bien perçue, avec 80% d'opinions favorables et très favorables, même s'il y a matière à améliorer la rapidité de nos réponses à vos demandes de devis, ainsi que la qualité de notre suivi.



Notre prestation technique est plutôt bien évaluée, même si nos efforts restent à confirmer sur la qualité du marquage des palettes et à améliorer sur la qualité du séchage. Pour ce qui est du séchage, FRANCEPAL confirme la mise en route de son troisième séchoir qui devrait permettre, par sa capacité additionnelle, un progrès notable par allongement du temps de séchage pendant la période hivernale.

Les services offerts par FRANCEPAL méritent d'être soutenus. S'ils sont en général acceptables de l'ordre de 60 à 80% (+ et ++), ils ne sont pas à la hauteur de vos attentes et nous devons nous employer à améliorer votre satisfaction.

Vos critères de choix d'un fournisseur partenaire pour vos palettes (de '1' très important à '5' moins important) sont les



éléments qui déterminent l'engagement de nos actions. La **Qualité du produit** et le **Rapport Qualité/Prix** restent, sans surprise, les vecteurs majeurs de notre performance à votre service.



Route de Chalou
49430 DURTAL
info.francepal@francepal.fr

Tél : 33 (0) 241 213 272
Fax : 33 (0) 241 213 283

